

«Le juge et le psychiatre», de Jean Fonjallaz et Jacques Gasser

- «Le juge et le psychiatre», Jean Fonjallaz, Jacques Gasser, Editions Médecine et Hygiène, Genève, 2017, 224 pages



« Il était une fois, à la fin du siècle dernier, dans la justice pénale d'un canton suisse, des disputes entre juges et psychiatres. La justice et la psychiatrie ont alors désigné un juge et un psychiatre comme facilitateurs pour tenter d'aplanir ces difficultés. »

Par nécessité et intérêt, ceux-ci, auteurs du présent ouvrage, ont fait le constat de leurs propres méconnaissances croisées de divers aspects du droit et de la justice, respectivement de la psychiatrie, et ont tenté de répondre à un flot de questions : Comment se déroule un procès pénal ? Quelle est la place de la victime ? La société se donne-t-elle les moyens de sa politique criminelle ? Quelle est la méthode suivie par les psychiatres pour établir une expertise ? Qu'est-ce qu'un trouble mental ? Qu'est-ce que la responsabilité et l'irresponsabilité ? Que fait la société de ses membres les plus dangereux ? Quelle est la liberté du juge par rapport à l'expertise ? Une justice qui satisfasse aux concepts de rigueur et d'humanité est-elle possible ? Et bien d'autres encore.

Cet ouvrage prouve que le dialogue entre un juge et un psychiatre est susceptible de déboucher sur un résultat concret, aux confins de deux matières dont les fondements et les fonctionnements respectifs sont diamétralement divergents, mais dont l'interaction devrait servir le « vivre ensemble » au service d'une justice pénale rigoureuse et humaniste.

Jean Fonjallaz est juge fédéral au Tribunal fédéral.

Jacques Gasser est professeur à la Faculté de biologie et de médecine de l'UNIL et directeur du Département de psychiatrie du CHUV